

QUELQUES INDICATIONS SUR LE ROLE DES ASSOCIATIONS
ET LOGES MAÇONNIQUES D'INSPIRATION FRANÇAISE
DANS LA PROPAGATION DES IDEES DE LA REVOLUTION
FRANÇAISE EN IRAN
LE CAS DE LA LOGE "LE REVEIL DE L'IRAN"

L'appartenance à des loges maçonniques a été, surtout depuis la seconde guerre mondiale, très mal jugée en Iran. En effet, non seulement des gens du peuple, mais également l'élite intellectuelle du pays, considèrent encore l'appartenance maçonnique comme une preuve de servitude à l'égard des puissances étrangères.

L'exemple d'Esmâïl Râ'in, l'auteur d'une importante recherche qui constitue la principale référence de notre article, illustre bien l'attitude que nous venons de souligner. D'après lui, la franc-maçonnerie iranienne constitue le "cancer " de la société et du pays. Il reproche aux franc-maçons iraniens d'avoir remis en question l'indépendance du pays en s'alliant aux étrangers et d'avoir eu des contacts réguliers avec "le sionisme et les juifs du monde" (voir la présentation de la deuxième édition de son livre).

Durant le règne du Shâh et surtout à partir des années 1960, la dénonciation des francs-maçons au sein de l'appareil étatique constituait le cheval de bataille d'une grande partie de l'opposition au régime impérial. L'opposition laïque et religieuse de toutes tendances cherchait à démontrer la participation des francs maçons à la corruption et à la répression étatique.

Des intellectuels célèbres comme Alè-Ahmad, Ali Shariati, Hadj-seyed-Djavadi dénonçaient dans leurs écrits le pouvoir secret des francs maçons dans le régime impérial.

Cette attitude pourrait s'expliquer par le fait que la plupart des loges maçonniques existant en Iran, à l'époque du Shâh , étaient d'inspiration anglo-américaine dont les principaux buts consistaient à contrôler le pouvoir politique et la richesse du pays.

Une autre explication de cette attitude de rejet relève du fait qu'en raison de la censure politique, la grande majorité des intellectuels iraniens était très peu au courant du fait maçonnique

et de son développement. Le résultat de cette méconnaissance historique était paradoxal. D'une part, les élites du pays célébraient la mémoire des personnages comme Déhkhoda, Foroughi, Hakim-Ol-Molk, Al-Afghani, Mirza Jahanguir etc. de l'autre, ils ignoraient que ces hommes avaient appartenu à la franc-maçonnerie et que les idées de la Révolution française - Chères aux intellectuels du pays - s'étaient introduites en Iran grâce, en partie, aux loges maçonniques.

Les premiers pas

Avec l'arrivée au pouvoir en 1796 de la dynastie Qâjâr, la lutte des élites iraniennes s'accrut en vue de réformer les fondements du système socio-politique du pays. L'introduction de l'imprimerie à partir de 1815 facilita la propagation des idées libérales en Iran. Les premiers journaux firent leur apparition à Tabriz aux environs de 1837, et contribuèrent au renforcement de la tendance réformatrice à l'intérieur même de l'appareil d'Etat despotique de l'époque.

En devenant chancelier d'Etat en 1848, le chancelier Amir Kabir procéda à la réforme du système d'enseignement et renforça également le pouvoir des juridictions civiles au détriment des tribunaux religieux.

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle et jusqu'au déclenchement de la première guerre mondiale, d'importants membres de l'élite iranienne furent influencés par les associations d'inspiration maçonnique et initiés aux idées propagées par les loges européennes, spécialement le Grand Orient de France. Durant la même période, le débat sur l'avenir de l'Iran, sur son régime politique et ses rapports avec l'Occident se développa au sein des élites. Des intellectuels, pour la plupart liés à l'Etat, se mobilisèrent pour la défense du "progrès", du "modernisme" et de l'"islam progressiste". Ils étaient presque tous membres de groupements d'inspiration maçonnique: Mîrzâ Malkam-Khân (1833-1908), d'origine arménienne, se convertit à l'islam et lutta à partir de l'année 1851. pour la création d'un "Conseil législatif" Conseiller du roi Nasser-ed-Din (1846-1896) et son représentant à Paris et puis à Londres, Mîrzâ Malkam dut s'exiler à Vienne en 1872.

Akhûndzâdè (1812-1878) fut écrivain et scénariste. Il traduisit en persan J.S. Mill, Voltaire et Montesquieu. Attaché aux idées socialistes, il dénonça l'"obscurantisme" du clergé et se prononça en faveur d'un régime parlementaire. Il prit position également en faveur d'un "protestantisme islamique" compatible avec la démocratie.

Mîrzâ Yûssef Khân (mort en 1895) fut chargé d'affaires à St. Petersbourg et à Paris de 1862 à 1871 et ministre de la justice du Roi en 1871 et en 1873. Il traduisit en persan le code napoléonien et milita pour la réalisation en Iran d'un système politique s'inspirant des principes de la Révolution française. Il fut emprisonné à plusieurs reprises.

Cependant, une institution particulière contribua à la propagation des idées progressistes et à la formation des élites intellectuelles. Il s'agit de la Franc-maçonnerie (en persan *farâmûsh-khânè*, qui signifie littéralement "maison d'oubli"). En effet, entre 1900 et 1920, plusieurs loges maçonniques contribuèrent à la diffusion des idées de progrès (à la française) et de souveraineté nationale et populaire. Dès 1857, la loge "la Clémentine Amitié" de Paris procède à l'initiation de plusieurs diplomates iraniens de haut rang. La première loge maçonnique intitulée la "ligue de l'humanité" (*Majmà-e-âdamyat*) fut fondée par Adamyat en 1886 et dirigée par Malkam Khân, afin de propager l'idée de la démocratie en Iran. Des personnages aussi célèbres que Seyed Jamal-ed-din Assad Abâdi (dit Afghâni) et le Dr. Hakim-ol-Môlk en firent partie.

L'influence des idées propagées par des associations d'inspiration maçonnique d'obédience française se retrouve également au niveau de la fondation des partis politiques modernes comme le "Tûdè". En effet, le fondateur de ce parti fut le Prince Soleiman Mirzâ Eskandari, membre de la loge "Adamyat", qui a également joué un rôle positif dans la révolution constitutionnelle.

La fondation de “Bidâri”

Toutefois, la loge maçonnique la plus importante du point de vue de l'influence exercée sur les élites iraniennes par les idées de la Révolution française fut sans doute “Bidâriè Iran” (“Le réveil de l'Iran”). Cette nouvelle loge qualifiée à l'époque de *farangui-ma'âb* (européanisée) et de "francophile" réunissait plus de 110 personnalités iraniennes. Bidâri fut constitué le 6 novembre 1906, dès que sept maîtres iraniens et français du “Grand orient de France” se déclarèrent prêts pour cette tâche. Elle fut reconnue en novembre 1907 par le "Grand Orient de France".

Dès la fondation de la loge, la charge de vénérable échoua à Jean-Baptiste Lemaire (1842-1907), Général et chef des musiques de l'armée iranienne (Il résidait en Iran depuis 1868 pour enseigner la musique à l'école Dar-ol-fonun). Le secrétaire de la loge fut Paul-Henri Morel (1854-1910), professeur à l'Ecole des Sciences Politiques de Téhéran et éditeur du journal français de Téhéran, “l'Echo de Perse”, fondé en 1885. Parmi les personnalités célèbres membres de la loge “Bidâri”, nous pouvons citer le Dr. Hakim ol-Molk, médecin connu, devenu ministre après la révolution, le mollah Hadji Sayâ, disciple d'Al- Afghâni, le mollah Taqizâdè, futur ministre et député, l'écrivain et encyclopédiste Ali Akbar Dehkhôdâ, le célèbre homme politique et ami d'Atatürk, ministre et premier ministre Mohamad Ali Forûghi, le poète et journaliste Adib ol-Molk Farâhâni, le mollah prédicateur de la révolution “mashrûtè” Seyed Djamâlè Vâèz, le peintre Kamal ol-Molk, le libérateur de Téhéran Samssâm ol-saltanè Bakhtiâri, l'homme politique Ahmad Ghavam, le future membre de la délégation iranienne auprès de la SDN Paul Kitabtchi Khân, etc.

Sur deux photos des membres de la loge, datées de mars 1914, l'on retrouve ensemble les personnes suivantes: Hâdje Seyed Nasrollah Taghavi, Cheikh mortéza Najmabadi, Mohammad-Ali Foroughi Zoka-ol-molk, Abbas-Gholi Ardalân, Homayoun Sayah, Abolhassan Foroughi, Hakim-ol-molk, Arbab Keykhosrow Chahrokh, Yeprem Khân etc. La présence sur ces photos de Hadj Sayah Mahalâti, disciple de Djamal-ed-din Afghâni, est particulièrement à signaler.

La qualité du recrutement doit être analysée en rapport avec la révolution constitutionnelle et le programme de réforme revendiqué par les élites iraniennes de l'époque.

D'après X. Yacono (son ouvrage "un siècle de la franc-maçonnerie algérienne" est cité par Sabatiennes) la loge comptait à la fin de son existence quelque 108 Iraniens, 7 Français, 2 Belges 2 Arméniens de Turquie et 1 Italien. Ce qui démontre l'implantation des idées véhiculées par la loge parmi l'élite du pays. Par ailleurs, 24 fonctionnaires d'Etat et 22 hommes politiques célèbres du pays appartenaient à "Bidâri".

Les Franc- maçons dans la "révolution constitutionnelle

Les membres de "Bidâri" jouèrent un rôle décisif dans le déclenchement et la direction de la révolution "mashrûte" ("constitutionnelle") de 1906-1911, en popularisant les idéaux de la Révolution française, transmis par l'intermédiaire du "Grand Orient de France".

La lutte déclenchée au début du XX^e siècle contre le pouvoir despotique des rois se développa autour de deux mots d'ordre : d'une part l'obtention d'une "maison de justice", ce qui signifiait une remise en question de l'arbitraire, et de l'autre, la reconnaissance de la "liberté de commerce" pour le Bâzâr. Cette exigence correspondait à la remise en cause de la dépendance économique de l'Iran et à une volonté de protéger le commerce et l'artisanat nationaux, dans la mesure où l'Etat despotique monopolisait le commerce extérieur dans l'intérêt des puissances étrangères (La Russie et l'Angleterre).

Le mouvement en faveur des libertés démocratiques s'amplifia à partir de 1890 (la publication du journal iranien "Qânûn" (Loi) à Londres par Malkam- Khân) et aboutit le 15 août 1906 à la promulgation d'une charte constitutionnelle ainsi qu'à des élections générales en vue de la réunion d'un "Majless" (Assemblée Nationale) le 7 octobre 1906. Parmi les députés de la première législature, se trouvaient les principaux animateurs de la loge "Bidâri".

Cependant, la victoire remportée sur le despotisme s'avéra éphémère. Après la mort du Shâh le 8 janvier 1907, et avec l'accession au pouvoir de son fils Mohammad, serviteur des

intérêts russes, la réaction releva la tête. Au cours du printemps 1907, le nouveau Shâh abolit la Constitution, et fit bombarder le "Majless" par les Brigades Cosaques, mises à sa disposition par la Russie tsariste. Le nouveau despote jouissait également de l'appui d'une partie du clergé shi'ïte qui n'avait pas cessé de défendre le despotisme au nom de la religion.

Entre 1907 et 1911, les élites "laïques" et religieuses se mirent à la tête du peuple pour mener une "révolution constitutionnelle" (*Mashrûtiat* est synonyme d'une légitimité populaire et conditionnelle) afin de défendre la charte obtenue en 1906.

Dès que le Majless fut bombardé par les cosaques et la Constiution suspendue, les membres de "Bidâri" jouèrent un rôle important dans la résistance. Parmi les contestataires figuraient notamment les tribuns populaires comme le Cheikh Jamal Vaèz, Malek-ol-Motakalemin et Mirzâ Jahanguir (rédacteur de la revue politico-culturel le *Sur-e-Esrafil*). Tous les trois furent tués par les contre-révolutionnaires. Deux autres contestataires célèbres, Déhkhodâ et Taghizadè se réfugièrent en Europe et continuèrent de dénoncer les violations des droits de l'Homme en Iran.

En effet, tandis que la majorité des dignitaires religieux de l'époque avaient, sous la pression du mouvement populaire, adhéré à la révolution, une minorité active dirigée par le sheikh Fazlollâh Nûri, s'opposait au mouvement. L'ayatollah Nûri prit personnellement la tête de la contre-révolution à partir du mois de juillet 1907, en invoquant la nécessité de sauvegarder les lois coraniques (Shari'at), et en dénonçant les lois "libérales et occidentales".

En octobre 1907, les députés du premier "Majless" (parmi lesquels un grand nombre de religieux) ajoutèrent un complément à la constitution qui d'une part élargissait les droits de la nation, et d'autre part, accordait au "clergé" certains privilèges en ce qui concerne les lois adoptées par l'Assemblée afin que celles-ci ne contredisent pas les préceptes de l'Islam. Ce complément fut rédigé par des membres du "Réveil de l'Iran".

Désormais les constitutionnalistes (partisans de *Mashrûtiat*) et les réactionnaires (partisans de *Mashrûiat*, synonyme d'une légitimité religieuse) allaient s'opposer. La lutte politico-militaire fut déclenchée par les différents "Comités" révolutionnaires, composés d'intellectuels, de commerçants et de milices tribales afin de s'opposer à la "restauration". Des personnalités se référant

à la social-démocratie européenne jouèrent un rôle décisif dans le déclenchement de cette nouvelle bataille.

Le combat pour la liberté en Iran franchit bientôt les frontières et devint un problème international. En Angleterre, en France, en Allemagne et en Russie, des mouvements populaires s'élevèrent contre la répression en Iran et dénoncèrent les impérialismes anglais et russes. Les partis politiques appartenant à la II^{ème} Internationale comme la SFIO, la SPD et les socialistes russes jouèrent un rôle important dans cette solidarité. Des réunions publiques furent organisées à Paris et à Londres où plusieurs personnalités prirent la défense des constitutionnalistes iraniens.

Il faut souligner que l'influence des principales loges maçonniques européennes et surtout du "Grand Orient de France" n'était pas étrangère à cette mobilisation internationale. Ainsi, une association nommée "Iranè Javân" (Jeune Iran) fondée à Paris par des intellectuels iraniens membres du "Grand Orient de France" et dirigée par le fils de Malkom khân (Fereydoun) joua un rôle non négligeable dans cette mobilisation. Cette association travaillait en étroite collaboration avec Jean Jaures et le journal "L'Humanité" pour défendre les principes de la révolution constitutionnelle.

Forts de l'appui de l'opinion publique internationale, les détachements armés organisés dans des "anjôman"(associations, comités), et appuyés par des milices tribales (Bakhtiâris, etc...) accentuèrent leur lutte pour le rétablissement de la constitution. La participation de non-lettrés comme Sattâr-Khân et son lieutenant Eprem-Khân (membre de "Bidâri"), fut décisive dans la victoire de la révolution. À la suite de la prise de la ville de Téhéran par les révolutionnaires, le 13 juillet 1908, le Shâh prit la fuite et se réfugia à la Légation russe.

La révolution constitutionnelle prit fin en 1911 avec l'entrée des troupes russes et anglaises en Iran et le début de la première guerre mondiale. La loi constitutionnelle issue de cette révolution a été inspirée par les idées de la Révolution française et adaptée à la réalité iranienne. Elle reconnaît la souveraineté nationale et populaire en proclamant : "Tous les pouvoirs de l'Etat émanent de la Nation...". Ces nouveaux principes allaient dans le sens des suggestions faites par des personnalités françaises membres de "Bidâri" et du "Grand Orient de France".

Par exemple, dans une lettre adressée à Adib-ol-Mamalek, Jules Derk (du Grand Orient de France) lui suggère: "*Criez que nous*

voulons des avantages matériels et spirituels de la liberté, égalité devant la loi” (Râ'in, Tome 2, p. 62). Par ailleurs, les thèses élaborées par M. Lattès (vénérable français de “Bidâri”) furent traduites en persan et lues au cours d’une réunion de “Bidâri”. Considérées comme le manifeste de Bidâri, ces thèses faisaient l’éloge de la “souveraineté nationale” et la “représentation parlementaire” tout en dénonçant le despotisme en Iran (Râ'in, Tome 2, p. 107)

Les statuts de Bidâri calqués sur ceux du “Grand Orient de France” se prononçaient également pour la liberté, le progrès, l’égalité, la fraternité. et mettaient l’accent sur le respect des lois. Comme le remarque Sabatiennes: “Le fait est que des constitutionnalistes d’orientations assez variées se sont rencontrés au sein du “Réveil de l’Iran” et ont pu rassembler leurs idées éparses, tout en se familiarisant avec le maniement pratique de notions, évidentes pour nous mais neuves là-bas, comme le vote, légibilité, la liberté au sein de la société, le rôle constructif de l’opposition, la perpétuelle remise en question de tout ce que l’on croyait définitif” (Sabatiennes, p.442).

La loge reprit ses activités après la victoire des constitutionnalistes. En 1910 un nouveau Vénérable fut nommé en la personne du Dr. Paul Combault, professeur à “Dar-ol-Fonun”. Il quitta l’Iran en avril 1910 et fut remplacé à ce poste par Charles Lattès, professeur et membre du “Grand Orient de France”.

À la même époque, la loge influença des réformes importantes dans le domaine de l’enseignement. Occupant la fonction de ministre de l’Instruction Publique en 1910, Hakim-ol-Molk procéda à une série de réformes, introduisant dans l’enseignement primaire et secondaire des programmes inspirés de ceux de la France. Il fit voter également un projet de loi relatif à l’envoi annuel de trente étudiants iraniens en Europe (“Farangestan”) mais en réalité en France (“Farangue”). (Siassi, p. 148-149).

En outre, les membres de “Bidâri” furent également à l’origine de la création de “L’école des Sciences Politiques de Téhéran” soutenue par les Français et enseignant les idées issues de la Révolution française.

Et enfin, dans le domaine judiciaire, le Code de la procédure pénale iranien fut rédigé sous le contrôle de "Bidâri" en 1911. Afin de neutraliser les religieux, les membres de la loge firent appel à Modarress, religieux progressiste et député au “Majless”.

Modaress estimait que d'après la Constitution les lois votées par le Parlement ne devraient pas être opposées aux lois islamiques. Mais, il soulignait également que la Constitution n'exigeait pas que ces lois adoptées soient des lois islamiques.

À partir de 1913, ce fut Mohammad-Ali Foroughi Zoka-ol-Molk représentant de l'Iran à la SDN) qui assumait la charge de vénérable jusqu'en 1922. En 1922, Mostowfi-ol-Mamalek occupa la fonction de "Très Sage".

D'après Râ'in, la loge "Bidâri" fut dissoute en 1310 (1931) par la police de Réza Chah et son dernier responsable Arbâb Keykhosrow Chahrokh pourchassé. Pour terminer, citons Râ'in qui apprécie à sa manière l'action de la loge : *"Il faut avouer que la majorité des membres de la loge "Bidariè Iran" , ont connu, durant leur vie politique, le minimum de déviations politiques et morales et la plupart des francs maçons membres de Bidâri, qui, pendant un demi siècle ont gouverné ce pays ont respecté les valeurs morales proclamées"* (Râ'in T. 2, p. 65).

Conclusion

Les raisons pour lesquelles les intellectuels iraniens du début du siècle choisissent la franc-maçonnerie européenne et surtout celle, proche du Grand Orient de France pour imposer des réformes démocratiques à l'Etat et à la société de l'époque sont multiples.

Il est bien connu que les réformes et changements en Iran ont été le plus souvent imposés par des élites proches du pouvoir, organisées, en sectes ou corporations.

Toutefois, ces sectes et corporations ont été, depuis le 16^{ème} siècle, proches des cercles religieux, propageant des idées en relation avec la religion (essentiellement chi'ite).

Dès le début du XX^{ème} siècle, avec le renforcement de la présence économique, politique et culturelle de l'Europe en Iran, les organisations traditionnelles ne pouvaient plus représenter les canaux de propagation des idées nouvelles acquises par des élites intellectuelles du pays.

Ces idées concernaient la représentation démocratique, la séparation des pouvoirs et l'égalité des citoyens devant la loi. Cependant, l'aspect le plus important des idées modernes

concernait le statut de la religion et la délimitation des pouvoirs de l'Etat et ceux de la religion. Or, les intellectuels qui voulaient introduire des réformes démocratiques, en limitant surtout le pouvoir de la religion, devaient rechercher des modalités originales afin d'introduire leurs programmes.

Dans cette perspective, la franc-maçonnerie constituait la forme d'organisation la plus proche des sectes et corporations iraniennes traditionnelles.

Cependant, seules les loges véhiculant indirectement les idées de la Révolution française, notamment celle, relative à la séparation de la religion de l'Etat, pouvaient convenir aux élites iraniennes du début du siècle.

Par ailleurs, la domination britannique étant un obstacle majeur à l'introduction des idées modernes, il fallait se rapprocher de la France qui apparaissait comme une puissance anti-colonialiste aux yeux des Iraniens.

En ce qui concerne la perception par les élites iraniennes des idées issues de la Révolution française, il faut souligner que la rationalité à la française n'était pas tout à fait assimilée par les intellectuels iraniens. Par conséquent, les idées importées étaient réinterprétées et réadaptées aux conditions spécifiques du pays.

Ainsi, la notion de "citoyen" n'a pas pu remplacer celle de "sujet" et la "souveraineté nationale" était perçue beaucoup plus comme une vision élitaire que comme une réalité populaire. D'autres notions telles que "Etat" (Dowlat) et la "Nation" (Mellat) conservèrent leur signification traditionnelle et le concept d'"Etat-Nation" à la Française n'a pas réussi à s'imposer.

Enfin, sur deux points principaux, les élites iraniennes membres des loges maçonniques se sentaient proches des idées issues de la Révolution française. Le premier point concerne le jacobinisme et l'idée d'un Etat centralisateur, et le deuxième point porte sur une volonté symbolique de rupture avec le passé, surtout avec la religion et la monarchie de droit divin.

Références

Le Dr. Baqer Aqeli *Zoka-ol-Molk Foroughi et Shahrivar 1320* Téhéran, Editions Elmi, 1367. Récit de la vie du membre le plus influent de la loge “Bidâri”

Hamid Algar, “An introduction to the history of freemasonry in Iran, *Middle Eastern Studies*, vol. 6, 1970, pp. 276-279. C’est un article, basé essentiellement sur l’ouvrage de Râ’in.

Saul Bakhash *Iran, Monarchy : Bureaucracy & Reform under the qajars, 1858-1896*, London, Ithaca Press, 1978.

Esmâïl Râ’in, *Farâmouchkhânè va framâsoneri dar Iran*, Téhéran, Amirkabir, 1357 (1978). Il s’agit de la recherche la plus importante effectuée sur la franc-maçonnerie en Iran. L’ouvrage de Râ’in comporte trois tomes de plus de 700 pages chacun. Le tome 2 consacré principalement à la loge “Bidâri” contient une liste de 1360 ouvrages concernant la franc-maçonnerie dans le monde et en Iran.

Paul Sabatiennes, “Pour une histoire de la première loge maçonnique en Iran”, *Revue de l’Université de Bruxelles*, nos. 3-4, 1977, Bruxelles. pp. 414-442. Cet article constitue à notre connaissance l’unique étude approfondie sur la loge Bidâri, reposant en grande partie sur les archives du “grand Orient de France”.

Ali Akbar Siassi *La Perse au contact de l’Occident*, Paris, Librairie Ernest Leroux, 1931.

Chahrokh Vaziri *Iran : Islam et lutttes d’émancipation nationale*, Genève, Cetim, 1980